CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E128754** **VALABLE JUSQU'AU** **15/03/2027**

ÉDITÉ LE 13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS CEDEX 2010B00344

Siret : 521 186 692 00013

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6107589

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 404405530014

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 404405530014

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SARL DIEU CHARPENTE COUVERTURE

Sigle : DCC

LA ROITIERE
37350 LE PETIT-PRESSIGNY

Téléphone : 02 47 91 03 76 **Fax :**

Portable : 06 20 88 01 54

Responsabilité légale :
DIEU JEAN-BAPTISTE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : jean-baptiste.dieu@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 226 153 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante)	2	12/01/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		12/01/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	16/03/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 15:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E128754** **VALABLE JUSQU'AU** **15/03/2027**

ÉDITÉ LE **13/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2010
Forme juridique : SARL
Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS CEDEX 2010B00344

Siret : **521 186 692 00013**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 6107589

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 404405530014

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 404405530014

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SARL DIEU CHARPENTE COUVERTURE**
Sigle : DCC
LA ROITIERE
37350 LE PETIT-PRESSIGNY

Téléphone : 02 47 91 03 76 **Fax :**
Portable : 06 20 88 01 54

Site Internet :
E-mail : jean-baptiste.dieu@orange.fr

Responsabilité légale :
DIEU JEAN-BAPTISTE GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	12/01/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	12/01/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 15:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.